



PROCOMPTA
EXPERTS CONSEILS

ASSOCIATION I.D.E.

43 rue Villedieu BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010



PROCOMPTA
EXPERTS CONSEILS

PROCOMPTA Sarl
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Aux Membres
de l'Association IDé
43 rue Villedieu - BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2010

=====

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association IDé tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'opération particulière dont il est fait état dans la note "Faits caractéristiques de l'exercice" de l'annexe.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 26/05/2011



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA Sarl

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

BILAN

I.D.E.

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 877,29	11 877,29		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	109 771,78	87 644,31	22 127,47	24 277,45
Autres immobilisations corporelles	132 194,57	126 703,58	5 490,99	15 546,44
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25 915,32		25 915,32	25 915,32
Prêts	5 267,00		5 267,00	
Autres immobilisations financières				300,00
ACTIF IMMOBILISE	285 025,96	226 225,18	58 800,78	66 039,21
Stocks				
En cours de production de services	28 996,94		28 996,94	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	674 702,09	83 939,77	590 762,32	739 476,86
Autres créances	199 656,77	1 298,38	198 358,39	216 676,82
Divers				
Disponibilités	97 100,92		97 100,92	36 035,77
Charges constatées d'avance	6 458,56		6 458,56	6 225,67
ACTIF CIRCULANT	1 006 915,28	85 238,15	921 677,13	998 415,12
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 291 941,24	311 463,33	980 477,91	1 064 454,33

BILAN

I.D.E

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	151 862,00	147 362,00
Report à nouveau	-151 676,93	-10 489,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 774,12	-141 187,60
FONDS PROPRES	5 959,19	-4 314,93
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	179 949,77	179 949,77
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	179 949,77	179 949,77
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	185 908,96	175 634,84
Provisions pour risques	12 927,24	9 766,68
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 927,24	9 766,68
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	35 360,39	1 017,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 360,39	1 017,16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 786,57	416 073,96
Dettes fiscales et sociales	283 176,58	344 441,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 295,95	1 544,04
Autres dettes	75 991,45	110 965,84
Produits constatés d'avance	5 030,77	5 010,32
DETTES	781 641,71	879 052,81
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	980 477,91	1 064 454,33

COMPTE DE RESULTAT

I.D.E.

Etats de synthèse au 31/12/2010

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	12 011,17	0,65	18 649,11	0,82	-6 637,94	-35,59
Production vendue	952 675,11	51,75	1 112 133,16	49,10	-159 458,05	-14,34
Production stockée	28 996,94	1,58	-1 640,47	-0,07	30 637,41	NS
Subventions d'exploitation	655 663,36	35,62	857 277,06	37,85	-201 613,70	-23,52
Reprises et Transferts de charge	190 419,45	10,34	278 564,94	12,30	-88 145,49	-31,64
Autres produits	985,44	0,05	247,63	0,01	737,81	297,95
Produits d'exploitation	1 840 751,47	100,00	2 265 231,43	100,00	-424 479,96	-18,74
Achats de matières premières	250 691,48	13,62	302 341,36	13,35	-51 649,88	-17,08
Autres achats non stockés	76 792,99	4,17	137 620,01	6,08	-60 827,02	-44,20
Charges externes	398 410,51	21,64	325 931,36	14,39	72 479,15	22,24
Impôts et taxes	30 179,02	1,64	52 015,29	2,30	-21 836,27	-41,98
Salaires et Traitements	842 459,61	45,77	1 170 137,74	51,66	-327 678,13	-28,00
Charges sociales	278 346,48	15,12	346 674,37	15,30	-68 327,89	-19,71
Amortissements et provisions	57 342,91	3,12	53 794,41	2,37	3 548,50	6,60
Autres charges	25 550,93	1,39	1 006,23	0,04	24 544,70	NS
Charges d'exploitation	1 959 773,93	106,47	2 389 520,77	105,49	-429 746,84	-17,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	-119 022,46	-6,47	-124 289,34	-5,49	5 266,88	-4,24
Produits financiers	103,03	0,01	0,28		102,75	NS
Charges financières	171,69	0,01	25 104,69	1,11	-24 933,00	-99,32
Résultat financier	-68,66		-25 104,41	-1,11	25 035,75	-99,73
RESULTAT COURANT	-119 091,12	-6,47	-149 393,75	-6,60	30 302,63	-20,28
Produits exceptionnels	132 230,90	7,18	22 943,61	1,01	109 287,29	476,33
Charges exceptionnelles	7 893,66	0,43	14 737,46	0,65	-6 843,80	-46,44
Résultat exceptionnel	124 337,24	6,75	8 206,15	0,36	116 131,09	NS
Impôts sur les bénéfices	-528,00	-0,03			-528,00	
EXCEDENT OU PERTE	5 774,12	0,31	-141 187,60	-6,23	146 961,72	-104,09
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Charges						
Produits						

Annexe

Désignation: ASS I.D.E.

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Nom de l'entreprise	ASS I.D.E.
Activité exercée	Insertion des personnes en dif
Adresse	43 rue Villedieu BP 56 25700 VALENTIGNEY

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	980 477	Résultat: Bénéfice	5 774
----------------------------------	---------	---------------------------	-------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président de l'Association.

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait ;
- Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1^{er} janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.
- Les comptes annuels 2010 ont été établis conformément aux dispositifs du Plan Comptable des Associations, tel qu'il est défini dans le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 par le Comité de Réglementation Comptable ;
- La structure est fiscalisée depuis l'exercice 2000 ;
- Les subventions d'investissements non renouvelables obtenues depuis 2000 ne sont pas amorties ;
- Des produits en-cours ont été comptabilisés en fonction des heures réalisées sur les chantiers mais non encore facturées à cette date ; au 31 décembre 2010 ils s'élèvent à 42 861,73 €.
- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 8 115 € au 31 décembre 2010.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Taux d'actualisation brut : 4,27 %
- Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 ;5 %
- Table de mortalité : INSEE 2010
- Taux moyen de charges sociales :

-- Cadres	: 45 %
- non cadres	: 40 %

- Les droits individuels à la formation représentent au total 1 145 heures au 31 décembre 2010 ;
- Les contributions volontaires en nature correspondent à la mise à disposition gratuite des locaux situés 7 Rue des Cantons à Audincourt ;
- La structure n'a pas eu recours au bénévolat

Changements de méthode

NEANT

Annexe

Désignation: ASS I.D.E.

Exercice clos le 31/12/10

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifsEngagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	41 237
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

Face aux difficultés de trésorerie rencontrées par IDE, et afin de préserver la pérennité de l'offre d'insertion assurée par l'ensemble des structures de « L'Ensemblier », l'association DEFI a consenti courant 2010 un abandon de créance à IDE pour un montant de 80 805 € au titre des prestations rendues au cours de l'exercice 2008. Cette convention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, soit constatation d'un résultat comptable net avant impôt bénéficiaire et à condition que les créances nées des prestations au titre de 2006 et 2007 soient remboursées totalement.

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	11 877			11 877
Immobilisations corporelles	234 305	7 661		241 966
Immobilisations financières	26 215	5 267	300	31 182
Total	272 397	12 928	300	285 025
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	11 877			11 877
Immobilisations corporelles	194 481	19 866		214 347
Immobilisations financières				
Total	206 358	19 866		226 225

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 568		10 568
Actif circulant & charges d'avance	880 817	773 993	106 823
TOTAL	891 385	773 993	117 391

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	192 794
Autres créances	188 778
Disponibilités	

*Annexe***Désignation: ASS I.D.E.****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

Annexe

Désignation: ASS I.D.E.

Exercice clos le 31/12/10

EURO

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	9 766	9 958	6 797	12 927
Provisions pour dépréciation	86 644	27 518	28 924	85 238
Total	96 411	37 476	35 721	98 165

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	35 360	35 360		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	380 786	339 454	41 332	
Dettes fiscales & sociales	311 919	311 919		
Dettes sur immobilisations	1 295	1 295		
Autres dettes	47 249	47 249		
Produits constatés d'avance	5 030	5 030		
	781 641	740 309	41 332	

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

*Annexe***Désignation: ASS I.D.E.****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	220 096
Dettes fiscales & sociales	46 186
Autres dettes	8 701

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

Désignation: ASS I.D.E.

Exercice clos le 31/12/10

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/10	31/12/09
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients factures à établi	192 794,97	283 417,97
Clients et comptes rattachés		192 794,97	283 417,97
428700	Salariés produit à recevoir	1 646,76	2 091,66
438700	Org. soc. produits rec.	6 670,28	6 735,99
468700	Produits à recevoir	906,81	12 296,66
441100	Subv invest. à recevoir	4 500,00	
441700	Subv exploit à recevoir	175 054,32	187 911,64
Autres créances		188 778,17	209 035,95
Total des produits à recevoir		381 573,14	492 453,92
Charges constatées d'avance :		31/12/10	31/12/09
486000	Charges constatées d'av	6 458,56	6 225,67
Total des charges constatées d'avance		6 458,56	6 225,67
Charges à payer :		31/12/10	31/12/09
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
518600	Intérêts à payer		1 017,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 017,16
408100	Frs factures non parvenues	220 096,32	115 685,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		220 096,32	115 685,95
428200	Dettes prov/congés payés	34 214,04	42 632,66
438200	Ch. soc. / congés payés	11 634,69	14 061,37
448600	Etat, charges à payer	338,00	10 983,18
Dettes fiscales et sociales		46 186,73	67 677,21
419800	Clients avoir à établir	8 701,17	21 540,14
Autres dettes		8 701,17	21 540,14
Total des charges à payer		274 984,22	205 920,46

Annexe

Désignation: ASS I.D.E.

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Produits constatés d'avance :		31/12/10	31/12/09
487000	Produits constatés d'av	5 030,77	5 010,32
Total des produits constatés d'avance		5 030,77	5 010,32



PROCOMPTA
EXPERTS CONSEILS

PROCOMPTA Sarl
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES -
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Aux Membres
de l'Association IDé
43 rue Villedieu - BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2010

=====

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article R. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1^{ère} convention : Conseil d'Administration du 26/05/2010 – Avance financière de l'Association DÉFI

- Administrateur concerné* : Monsieur COULON Gérard Président des associations DÉFI et IDé
- Nature et objet* : Avance financière consentie par l'Association DÉFI à l'Association IDE d'un montant de 38 500 € (Avance de 88 500€ octroyée en mars 2009, remboursée à hauteur de 50 000€ sur 2010).
- Modalités* : Aucune rémunération prévue au titre de cette avance

2^{ème} convention : Abandon de créance de DÉFI au profit d'IDé

- Administrateur concerné* : Monsieur COULON Gérard Président des associations DÉFI et IDé
- Nature et objet* : Abandon de créance de DÉFI avec clause de retour à meilleure fortune
- Modalités* : Produit de l'exercice 80 805€

Fait à Besançon, le 26 mai 2011



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA Sarl
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY